JEAN-MARIE BOCKEL

«Jean-Marie BOCKEL sur la ratification du protocole d'adhésion du Montenegro à l'OTAN»

26/01/2017

Pour Jean-Marie BOCKEL, l'enjeu de ce projet de loi est avant tout d'affirmer l'ancrage démocratique, libéral et occidental de ce pays d'Europe orientale. En effet, le Monténégro a réalisé en une décennie un travail important afin d'affirmer son autonomie et sa viabilité en tant que Nation indépendante.

Jean-Marie BOCKEL a souligné que cette adhésion du Monténégro à l'OTAN est un accord gagnant/gagnant. Pour l'Otan, intégrer le Monténégro facilite le travail de stabilisation des tensions récurrentes dans les Balkans. Pour le Monténégro, cette adhésion est un stimulus indéniable pour la modernisation de son outil de défense.

Le Sénateur a également rappelé que l'adhésion du Monténégro permet d'assurer la continuité territoriale de l'Alliance sur la côte adriatique de l'Albanie à la Croatie tout en ouvrant des capacités d'intervention à l'Alliance au Kosovo, en Bosnie et en Serbie.

Pour Jean-Marie BOCKEL, il est par ailleurs nécessaire de conduire une réflexion sur l'Otan, son rôle et son périmètre géographique. Une question sur laquelle la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, dont il est membre, a travaillé.

Jean-Marie BOCKEL a donc rappelé les conclusions de la Commission : l'Otan ne saurait désormais s'étendre dans la région au-delà du Monténégro sauf à constituer une provocation vis-à-vis du proche étranger de notre voisin russe qui voit dans l'Otan encore aujourd'hui une menace pour sa sécurité.

Pour Jean-Marie BOCKEL, il semble urgent de veiller, en Europe orientale à la stabilisation des frontières de l'Alliance afin de ne pas nous engager dans des mécaniques contraires à la garantie de la sécurité collective en Europe.

Enfin, Jean-Marie BOCKEL estime nécessaire de trouver une voie spécifiquement européenne pour donner corps à la défense continentale à l'intérieur ou à côté de l'Otan.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC